

Département
du HAUT-RHINArrondissement
de MULHOUSE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Membres
du Conseil Municipalélus :
33

Conseillers en fonction :

33

Conseillers présents :

18

Conseillers absents :

15

Séance ordinaire du 14 décembre 2023dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le quatorze décembre de l'an deux mille vingt-trois)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (18) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Philippe WOLFF, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Adriano MARCUZ, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Alain DREYFUS, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Miné SEYHAN, Bilge BAYRAM, Sébastien BURGUY et Alexandre DURRWELL

Excusés (15) :

M. Jean KIMMICH (procuration à M. MARCUZ)
Mme Barbara HERBAUT
Mme Maryse LOUIS (procuration à Mme ADAM)
M. Patrice NYREK
Mme Sophie ACKER (procuration à M. BOUTHERIN)
M. Raphaël SPADARO
M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à M. BURGUY)
Mme Guileine LEVY (procuration à Mme MEYER)
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)
Mme Véronique FLESCHE
Mme Bérengère MICODI
M. Lucas SCHERRER
Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à Mme THOMAS)

-o-O-o-

Point 16 de l'ordre du jour**Election des représentants titulaire et suppléant de RIXHEIM à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de m2A**

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est une instance collégiale spécifique créée entre un établissement public de coopération intercommunale et ses communes membres.

Cette commission a pour rôle de préparer l'évaluation des charges liées aux compétences transférées à la communauté d'agglomération.

Par délibération du 18 juillet 2020, le conseil d'agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a approuvé la composition de la CLECT de la manière suivante :

- Un représentant titulaire,
- Un représentant suppléant,

par commune membre.

Ont ainsi été désignés par délibération du 26 octobre 2020, Rachel BAECHTEL, en qualité de représentant titulaire et M. Olivier BECHT, représentant suppléant.

Compte tenu des fonctions de M. BECHT, qui peuvent le retenir éloigné de RIXHEIM, il y a lieu de désigner un nouveau représentant suppléant

Cette élection se déroule au scrutin secret et à la majorité des suffrages, ou si une seule liste a été présentée après appel des candidatures, avec nomination immédiate conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Les candidats suivants se sont fait connaître :

- Représentant titulaire : Rachel BAECHTEL
- Représentant suppléant : Philippe WOLFF

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide :

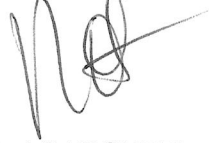
D'acter la désignation de Mme Rachel BAECHTEL en tant que titulaire et de M. Philippe WOLFF en tant que suppléant à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de M2A, dans la mesure où le nombre de candidat est égal au nombre de postes à pourvoir.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 19 décembre 2023

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Patrick BOUTHERIN

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **20 DEC. 2023**